

Le journal des piqueuses et des piqueurs

Juin 2026



37

Chers Olliérois, chères Olliéroises,

Je souhaite tout d'abord vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de 2026. Cette confiance nous honore et nous engage pour les six années à venir. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous poursuivrons notre action avec la même volonté : défendre les intérêts de notre commune, préserver sa qualité de vie et préparer l'avenir de Saint-Jean-des-Ollières.

L'un des projets majeurs de ce mandat reste la réhabilitation du bâtiment Bouchut. Les travaux avancent et l'enjeu principal de cette année sera désormais de trouver un restaurateur capable de faire vivre durablement ce lieu. Nous sommes convaincu-es du potentiel de ce projet pour notre commune et mettrons tout en œuvre pour en assurer la réussite.

L'actualité de ces derniers jours a malheureusement été marquée par la fermeture soudaine de la boulangerie qui avait pourtant trouvé sa clientèle. Comme beaucoup d'entre vous, nous avons découvert cette situation avec surprise et incompréhension.

La commune n'a reçu à ce jour aucune information officielle. Les éléments dont nous disposons nous sont parvenus de manière indirecte, au gré des informations circulant dans la commune. Cette absence de communication est particulièrement regrettable.

Un contrat de location-gérance est en cours jusqu'en octobre 2028. La commune suit ce dossier avec la plus grande attention et veillera à faire respecter les engagements pris afin de préserver les intérêts de la collectivité.

Après près de vingt années d'exploitation stable, puis plusieurs changements d'exploitant-es ces dernières années, cette nouvelle déception est difficile pour notre village. Notre priorité est désormais de retrouver une solution pérenne dans les meilleurs délais.

Au-delà de cette actualité, notre commune continue d'avancer grâce aux nombreux projets engagés et à l'implication de celles et ceux qui participent à la vie locale.

Nous souhaitons encourager les personnes qui le souhaitent à participer à la vie communale. Un



Un appel à rejoindre les commissions de travail figure dans ce bulletin. Que vous ayez une idée, une compétence à partager ou simplement l'envie de vous investir, votre contribution sera toujours précieuse.

Enfin, afin d'harmoniser nos outils de communication avec ceux de nombreuses communes voisines, nous avons également choisi d'adopter l'application PanneauPocket, qui permettra à chacune et chacun de suivre plus facilement l'actualité de notre village et d'être informé-e en temps réel.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal.

Karine Joncoux, Maire

Les adjoint·es



Serge Pointud
Voirie
Travaux



Céline Alotto
Culture
Vie associative



Paul Courtot
Social
Personnes vulnérables

les membres du conseil municipal



Muriel Admirat



Yves Guillemette



Pauline Gras



Ronan Coquin



Julie Lauterbach



Sigfrid Saffrey



Margot Pizzuto

Le "Joker"



Dany Pellerin

Lors des dernières élections municipales, la liste présentée comptait 12 candidat·es, soit une personne supplémentaire par rapport au nombre de sièges à pourvoir. Ce candidat peut être amené à remplacer un membre du conseil municipal en cas de démission ou autre empêchement.

Dans cette logique, M. Pellerin participe dès à présent aux réflexions et réunions de travail de l'équipe municipale. Même s'il ne dispose pas du droit de vote, il est pleinement associé à la vie et aux projets de la commune.

La commune en mouvement

Réhabilitation du bâtiment Bouchut

Un futur lieu de vie au cœur de la commune

Les travaux de réhabilitation du bâtiment Bouchut sont actuellement en cours. Ce projet structurant pour la commune permettra de redonner vie à ce bâtiment emblématique en créant un espace mixte associant un tiers-lieu ainsi qu'un bar-hôtel-restaurant.

La fin des travaux est prévue au cours du **premier trimestre 2027**.

À terme, ce nouvel équipement accueillera deux activités complémentaires :

- un **espace tiers-lieu**, dont la gestion sera assurée par l'association Oliéra ;
- un **bar-hôtel-restaurant** exploité par une personne ou une équipe porteuse de projet qui reste à sélectionner.

Le fonctionnement du site reposera sur un partage du loyer entre ces deux structures, permettant ainsi de contribuer au remboursement de l'emprunt engagé par la collectivité pour cette réhabilitation.

Concernant l'activité bar-hôtel-restaurant, plusieurs premiers contacts ont déjà été établis, mais une véritable phase de recherche et de sélection va désormais être engagée afin d'identifier une personne ou une équipe porteuse de projet capable de faire vivre durablement ce lieu.

Pour accompagner cette démarche, la commune sera accompagnée par le **Réseau Entreprendre en Livradois-Forez** ainsi que par la **Communauté de communes**, afin d'aider au choix de la future personne exploitante et de construire un projet cohérent avec les attentes du territoire.



Rez-de-chaussée de la partie tiers-lieu



Future salle de restaurant



L'église : une première phase de travaux bientôt achevée

Les travaux de la première phase de réhabilitation de l'église sont actuellement en cours et devraient s'achever dans les prochaines semaines.

Cette première étape avait pour objectif principal de **sécuriser le bâtiment** et d'assurer la **pérennité de cet édifice** emblématique du patrimoine communal. Ces interventions permettront de préserver durablement le lieu tout en préparant les futures phases de restauration.

La municipalité souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à l'appel aux dons lancé par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Grâce à cette mobilisation et à la générosité des donatrices et donateurs, la somme de **12 680 €** a pu être récoltée pour soutenir ce projet de sauvegarde du patrimoine communal.

La commune en mouvement

Les travaux de voiries

De l'entretien et des rénovations

Curage des fossés :

Comme chaque année, le curage des fossés a été effectué au mois de septembre.

Secteurs concernés :

- chemin de Busséol,
- route du Lavoir,
- chemin du Vacher,
- Croizat,
- Chavarot,
- Josserand,
- Serre
- Les Chaux

Plus de **3000 m entretenus**

Ce travail a été réalisé par notre employé communal Bruno Jany avec une mini-pelle louée à l'entreprise Rousset.

Cette opération n'aurait pas pu se dérouler sans l'aide de nos agriculteurs qui ont permis l'évacuation des terres. **Merci encore à eux !**

Coût de l'opération (location 8 jours, carburant, heures employé communal) :

 **2 700 €**

Chemin de Croizat :

Il a été nécessaire de remettre ce chemin en état car il devenait difficilement praticable pour les riverains et les riveraines.

Il a fallu racler la partie centrale d'une portion du chemin devenue gênante et évacuer la terre puis empierrier et compacter sur environ 250 m.



Chemin qui mène à Croizat

Ces travaux ont été réalisés en avril en régie par Bruno Jany.

Le cimetière

Un nouvel espace et de la végétalisation

Fin 2025, les travaux d'aménagement de l'espace cinéraire du cimetière communal ont débuté. À cette occasion, **huit cavurnes** pouvant accueillir de quatre à six urnes ont été installées afin de répondre à l'évolution des besoins des familles.

La commune est accompagnée dans ce projet par **Camille Beauchamp**, bureau d'étude spécialisé, afin de concevoir un aménagement respectueux, harmonieux et adapté aux attentes des habitant-es.

La prochaine étape consistera en la création d'un espace de dispersion des cendres, appelé « **jardin du souvenir** », permettant d'offrir un lieu de recueillement adapté et respectueux. À terme, des espaces spécifiques permettront également l'**enfouissement d'urnes biodégradables** dans un cadre paysager dédié.

Un travail de **végétalisation** du site sera engagé au cours de l'année 2026 afin d'améliorer l'intégration paysagère et le cadre général du cimetière.

Par ailleurs, la commune lancera progressivement une démarche de **reprise des concessions abandonnées**, dans le respect des procédures réglementaires en vigueur.



Projet de l'espace cinéraire

Terrain multi-sports : un projet maintenu pour 2027

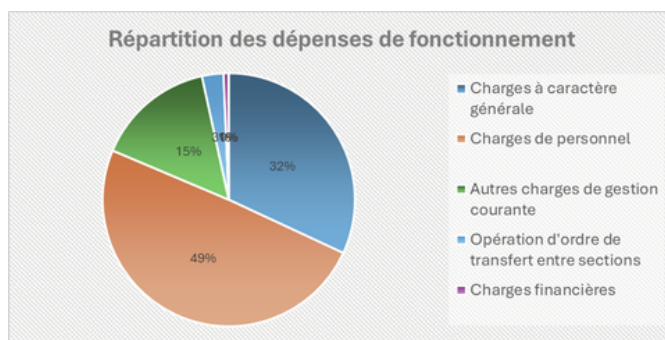
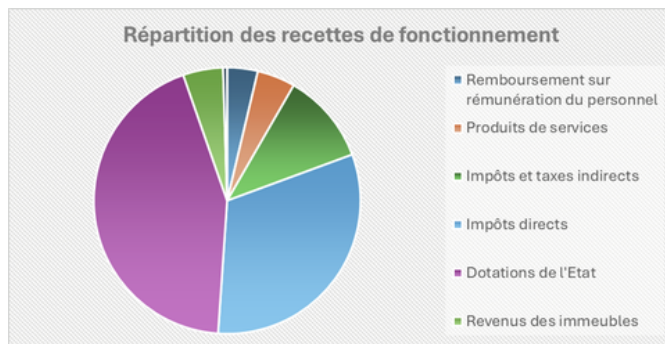
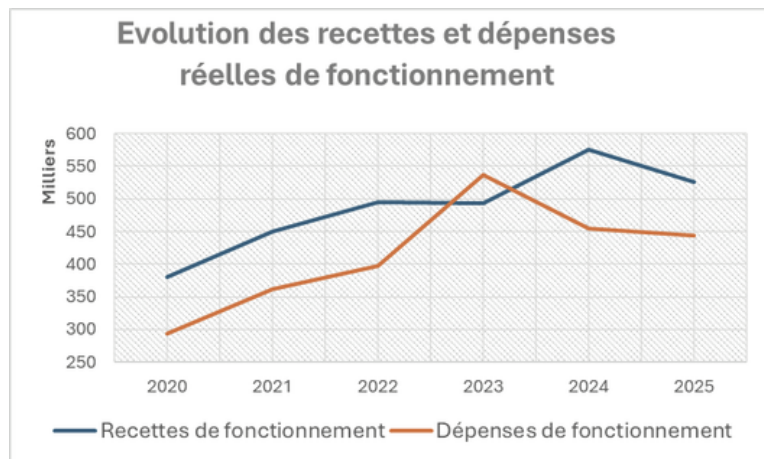
Le projet de terrain multisport est maintenu mais sa réalisation est reportée à l'année 2027, principalement pour des raisons liées au calendrier et aux possibilités de financement par subventions.

Cet équipement sera bien implanté sur la parcelle située derrière le bâtiment de l'Archou, emplacement retenu afin de proposer un espace accessible et adapté aux futurs usages.

Le budget au service des projets

Évolution des excédents de fonctionnement

Depuis plusieurs années, la commune poursuit une gestion rigoureuse de ses finances. Cette maîtrise budgétaire permet de dégager des excédents de fonctionnement qui contribuent au financement des projets communaux et au maintien d'une capacité d'investissement pour préparer l'avenir.



Un budget équilibré entre fonctionnement et investissement

Dépenses prévues

533 904 €

421 682 €

Subvention



Le budget 2026 traduit la volonté de maintenir des services de qualité pour les habitant-es tout en poursuivant les investissements nécessaires au développement et à l'entretien de la commune.



Dépenses prévues

9 500 €

1 250 €

Subvention

Dépenses prévues

1 397 000 €

963 000 €

Subvention



Fonctionnement
690 057,99 €
Investissement
1 808 054,93 €



Dépenses prévues

9 000 €

Fiscalité communale : des taux maîtrisés

La municipalité a fait le choix de maintenir les taux de taxe foncière inchangés depuis 2020 afin de préserver le pouvoir d'achat des habitant-es tout en poursuivant les investissements nécessaires au développement de la commune.

	Taux 2025	Taux 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	37,01 %	37,01%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	97,13 %	97,13 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	8,83 %	10,18 %

La municipalité a toutefois décidé d'ajuster le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Au-delà de l'impact financier, qui reste limité pour la commune, cette décision vise avant tout à envoyer un signal face aux difficultés de logement rencontrées aujourd'hui sur le territoire et aux enjeux à venir en matière d'accès à l'habitat.

Cette évolution concerne uniquement les résidences secondaires et n'a aucun impact sur les résidences principales.

- > Pas d'augmentation de la taxe foncière depuis 2020
- > Les résidences principales ne sont pas concernées par l'évolution de la taxe d'habitation
- > Des investissements importants financés avec un maintien de l'équilibre budgétaire

Vos services au quotidien

Bienvenue à l'école de Saint Jean des Ollières

Nichée au cœur du village, l'école comporte deux classes cette année.

L'équipe enseignante s'est renouvelée avec l'arrivée d'une nouvelle maîtresse : **Béatrice Chambonnet** qui s'occupe des 11 PS-MS.

Sylvette Pegoraro est en charge des 22 GS-CE2.

Cette année, l'équipe enseignante a mis l'accent sur des projets sportifs. Les élèves ont participé à de nombreuses sorties pour découvrir différents sports comme le golf ou le rugby.

La classe des grands s'est rendue sur le site de Prabouré pour une sortie d'activités hivernales où les enfants ont pu pratiquer de la luge et des raquettes.

Côté culture, un partenariat avec la bibliothèque et les Petits Passeurs d'histoires a permis d'organiser des ateliers autour de la lecture et de la musique.

Grâce à l'Association des parents d'élèves, nous avons pu assister à un spectacle pour Noël.



L'école est aussi un lieu de partage et de rencontre. Cette année encore les personnes âgées de la maison de retraite ont eu l'occasion de côtoyer les plus jeunes avec la traditionnelle visite des maternelles en décembre.

Avec ses projets, son ambiance conviviale, son cadre agréable, l'école continue de faire vivre le village.



C.C.A.S.

pour accompagner et rassembler

Comme chaque année, le C.C.A.S. a proposé un repas à nos aîné-es à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Il s'est déroulé le samedi 6 décembre 2025, à la salle polyvalente. Trente-six personnes ont répondu à cette invitation.



Ce moment de partage et de convivialité a été très apprécié par les personnes présentes, dans une ambiance chaleureuse et festive. L'animation musicale assurée par une chanteuse a également été particulièrement appréciée par l'ensemble des convives.

Cinquante-cinq colis ont également été distribués aux personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.

Un grand merci à **Paul COURTOT** ainsi qu'à **toute l'équipe du C.C.A.S.** pour leur investissement et leur contribution à la réussite de cette belle journée.

l'EHPAD de la Villa Saint Jean : des activités pour vivre ensemble

Tout au long de l'année, les résident-es de la Villa Saint-Jean ont participé à de nombreuses activités favorisant le bien-être, la créativité et le lien social. Les ateliers réguliers d'**hortithérapie** et de **vannerie**, les **jeux de société**, l'**atelier cookies** ou encore le **spectacle de marionnettes** à Billom ont suscité un vif intérêt.



Parmi les temps forts, les résident-es ont notamment profité d'une sortie à l'**exposition d'arts de Saint-Dier-d'Auvergne** ainsi que des événements organisés dans le cadre du projet *Les Madeleines de Proust* : **visite de l'imprimerie** de

Saint-Jean-des-Ollières (Association du *Commun des Piqueurs*) et **banquet final** en compagnie des familles des résident-es. Les rencontres intergénérationnelles, avec le **loto de l'école de Saint-Jean** et le **Noël des enfants des salarié-es**, ont également été particulièrement appréciées.

Autant de moments de partage qui contribuent au bien-être et à la qualité de vie des résident-es.



Vos services au quotidien

Bibliothèque

Lieu de découverte, de partage et de détente, la bibliothèque accueille petit-es et grand-es autour des romans, BD, mangas et lectures pour tous les goûts.

Elle propose également un **Club de lecture** animé par **Béatrice** et **Daniel**, un vendredi par mois à 19h, dans une ambiance conviviale propice aux échanges et aux découvertes littéraires.

Merci à **Pierre Héricourt**, de la Rente à St Jean des Ollières, pour l'animation musicale à l'accordéon du 1er avril, très appréciée des enfants comme des adultes. Une nouvelle date est à l'étude.

Merci aussi à **Line** et **Marie-Christine** qui accueillent tous les quinze jours les élèves de maternelle et de primaire pour des histoires, découvertes de livres et prêts d'ouvrages afin de transmettre le goût de la lecture.

Vendredi 19 juin à 18h30, la bibliothèque accueillera **Michaëla WATTEAUX**, écrivaine, réalisatrice et scénariste, autour de son premier polar historique **Shell Shock**, sélectionné pour le prix *Croc' en Livres 2026*.



Cette rencontre, proposée par le **réseau de lecture de Billom Communauté**, sera l'occasion d'échanger avec l'auteure sur son œuvre, ses inspirations et les coulisses de ce roman plongé dans le Paris des Années folles.

Entrée gratuite – public ado/adultes.
Renseignements : 04 73 79 88 28



Appel à bénévoles

Bienvenue à **Pierre-Emmanuel**, qui a récemment rejoint l'équipe de la bibliothèque.

La bibliothèque recherche des **bénévoles**, notamment pour les permanences du **samedi matin**. Quelques heures suffisent pour contribuer à faire vivre ce lieu ouvert à tous. Bonne humeur et envie de partager autour de la lecture sont les seules qualités nécessaires !

Renseignements auprès de l'équipe pendant les permanences.

Horaires d'ouverture

Mercredi : de 10h30 à 12h
Vendredi : de 16h30 à 18h
Samedi : de 10h à 12h



Pendant les **vacances scolaires**, la bibliothèque reste ouverte uniquement les **samedis matin de 10h à 12h**

Ciné Parc

Le cinéma de proximité au cœur du village



Tout au long de l'année, Ciné Parc poursuit ses projections sur la commune et permet aux habitant-es de profiter régulièrement de séances de cinéma à proximité de leur lieu de vie.

Ce cinéma itinérant propose une programmation variée accessible à toutes et à tous :

- films récents,
- cinéma familial,
- animations jeunesse,
- comédies,
- documentaires ou films d'auteur et d'autrice.

Les séances ont lieu environ toutes les trois semaines et contribuent à faire vivre une offre culturelle de proximité au sein de la commune.

Vous retrouverez ci-dessous les différentes dates de projection prévues pour l'année :

5 juin - 26 juin - 17 juillet - 18 septembre - 9 octobre - 30 octobre - 20 novembre - 11 décembre

Les **vendredis soir** à 20H30 à la salle polyvalente.



Vos services au quotidien

À la découverte de la caserne des pompiers de Saint-Jean-des-Ollières

Un lieu de solidarité et d'engagement



Chers habitants,

Cheffe de Centre de la caserne des pompiers de nos communes de St Jean des Ollières, Fayet le Château et Brousse, j'aimerais vous présenter notre équipe et inviter ceux qui le souhaitent à la rejoindre.

Forte de 25 sapeurs pompiers, dont 7 femmes notre caserne, bien que petite, est un pilier de la sécurité et de la solidarité dans nos villages. Nous sommes une équipe dévouée, prête à intervenir à tout moment pour protéger nos concitoyens et répondre aux urgences. Que ce soit pour des incendies, des accidents de la route ou des secours à personne, notre mission est d'être présents et d'agir avec courage et dévouement.

Nous recherchons des personnes motivées, prêtes à s'engager au service des autres, qu'il s'agisse de jeunes ou de moins jeunes. Aucune expérience préalable n'est nécessaire ; le Service d'Incendie et de Secours du Puy de Dôme (Sdis 63) offre une formation complète et un encadrement solide pour vous préparer aux défis de la fonction. Vous aurez l'opportunité de développer des compétences variées, de travailler en équipe et de vivre des moments forts d'adrénaline, d'entraide et de camaraderie.

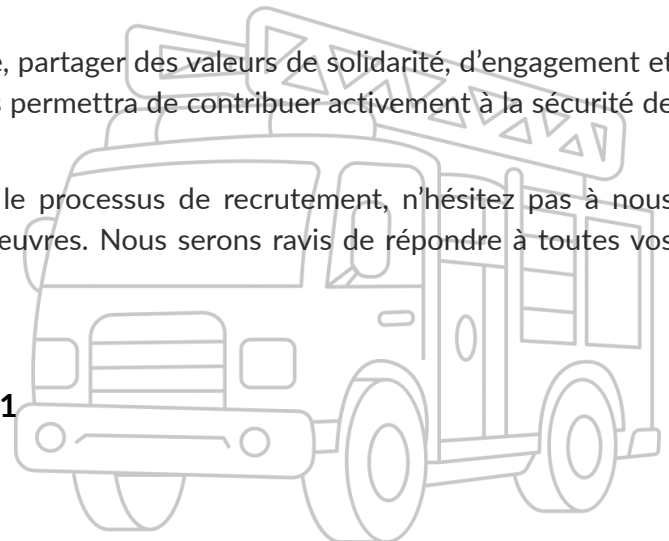
Rejoindre notre caserne, c'est aussi faire partie d'une grande famille, partager des valeurs de solidarité, d'engagement et de dévouement. C'est une aventure humaine enrichissante qui vous permettra de contribuer activement à la sécurité de nos communes.

Si vous êtes intéressé(e) ou si vous souhaitez en savoir plus sur le processus de recrutement, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors de nos prochaines manœuvres. Nous serons ravis de répondre à toutes vos questions.

Ensemble, faisons de nos communes un territoire encore plus sûr !

Adjudante Cheffe ITIER Claire, Cheffe de centre, 0676396161

Adjudant ITIER Théo, Adjoint, 07 86 97 79 04



Cérémonie du 8 mai : un devoir de mémoire partagé

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée cette année en présence des membres du conseil municipal, de la population, des responsables associatifs ainsi que des équipes de sapeurs-pompiers venues rendre hommage aux femmes et aux hommes engagés pour la liberté et la paix.

La municipalité tient tout particulièrement à remercier les enfants présents lors de cette cérémonie. Leur participation contribue à faire vivre le devoir de mémoire et à transmettre aux jeunes générations les valeurs de respect, d'engagement et de citoyenneté.

Ce moment de recueillement et de transmission demeure un temps fort de la vie communale, permettant de réunir les générations autour de notre mémoire collective.



Vos services au quotidien

Le SIVOS

Des services de proximité pour accompagner le quotidien

Le SIVOS de la Région de Billom intervient auprès de la population de nombreuses communes du territoire afin de proposer des services d'accompagnement, d'aide à domicile et d'animation adaptés aux besoins de chacun.

À travers ses différentes actions, le SIVOS accompagne aussi bien les **personnes âgées**, les **familles** que les **personnes en situation de fragilité**, avec une volonté commune : **favoriser le maintien à domicile, préserver l'autonomie et renforcer le lien social.**

Parmi les services proposés :

- aide à domicile et accompagnement dans les actes du quotidien,
- soins infirmiers à domicile sur prescription médicale,
- portage de repas,
- accompagnement des familles,
- animations et activités sociales tout au long de l'année.



35 Avenue de la Gare 63160 BILLOM

Tel : 04 73 68 56 04

Mail : contact@sivosbillom.fr

Site Web : <http://www.sivosbillom.fr>

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

C.L.I.C.

Un service de proximité pour les aînés et leurs familles

Le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** de Billom accompagne les **personnes âgées**, leurs **proches** ainsi que les **personnes aidantes** dans leurs démarches et leurs questionnements du quotidien.

Véritable service de proximité, le CLIC propose :

- des **informations et conseils personnalisés** ;
- un **accompagnement** dans les **démarches administratives** ;
- une **orientation** vers les services adaptés ;
- un **soutien** favorisant le **maintien à domicile** ;
- des actions de **prévention** et des **temps d'échange**.

Le CLIC intervient également auprès des **personnes en situation de handicap** et travaille en lien avec les différents acteurs et actrices du secteur médico-social afin de proposer un accompagnement adapté aux besoins de chacune et chacun.

Ce service gratuit permet à la population de bénéficier d'un interlocuteur de proximité pour être accompagnée, orientée et soutenue dans ses démarches.

21 rue Saint-Loup - 63160 BILLOM
04 73 60 48 85 / accueil@clic-billom.fr
www.clic-billom.fr

La maison du Vélo,

Un nouveau service de Billom Communauté destiné à l'ensemble de la population

Depuis le mois de mai, la Maison du Vélo de Billom Communauté propose un **service de location longue durée de vélos à assistance électrique** accessible à l'ensemble de la population du territoire.

Cette initiative vise à encourager les déplacements du quotidien à vélo : trajets domicile-travail, courses, loisirs ou simples balades.

Différents équipements sont disponibles : **vélos classiques, vélos cargo, vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite et remorques.**

Tous les équipements proposés disposent d'une assistance électrique afin de faciliter les déplacements du quotidien.

La Maison du Vélo organise également des **ateliers d'auto-réparation** ouverts à toutes et à tous, permettant d'apprendre à entretenir et réparer son vélo dans une démarche pratique et conviviale

La Perm, Rue du Collège 63160 BILLOM

06 11 20 90 83 / maisonduvelo@obrador.org

Site Web : maisonduvelobillomco.ft.is

Ouvert le 1er lundi de chaque mois de 8H à 11H
et chaque mercredi de 16h à 19h

Les forces vives du village

Oliéra

Une nouvelle dynamique pour le village

L'association Oliéra annonce le lancement officiel de ses activités sur la commune, marquant une nouvelle étape dans la **dynamique collective** engagée par les habitants. Ce lancement s'accompagne d'un changement de nom : anciennement connue sous le nom de « Panier de la Dernière Pluie », **l'association devient désormais Oliéra.**

Ce nom, issu de l'occitan, signifie « Ollière » et affirme l'ancrage local du projet ainsi que son attachement à l'identité du territoire. À travers cette nouvelle identité, l'association souhaite renforcer sa lisibilité et son rôle au cœur de la vie locale.

Depuis plusieurs mois, les bénévoles s'investissent dans le développement d'activités ouvertes à tous : **épicerie participative, café associatif, ateliers, événements conviviaux et temps de rencontre.** Ces initiatives contribuent à recréer du lien social et à proposer un lieu de vie accessible à tous les habitants.

Aujourd'hui, l'association franchit une nouvelle étape avec le dépôt d'un dossier pour la labellisation en **Espace de Vie Sociale (EVS).** Ce projet, porté en partenariat avec la mairie et les acteurs du territoire, vise à structurer durablement un lieu central favorisant la participation des habitants et le développement d'initiatives locales.

Le dossier sera prochainement examiné par la commission de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), une étape importante pour la reconnaissance et le développement du projet. La labellisation permettrait notamment de renforcer les moyens et d'élargir les actions proposées.

Avec ce projet, Oliéra ambitionne de faire émerger un **lieu convivial, intergénérationnel et ouvert à tous,** au service des habitants et de l'attractivité du territoire.

L'association invite toutes les personnes intéressées à rejoindre la dynamique et à participer à cette aventure collective.

Contact : oliera@mailo.com

Anima'pique



Comme chaque année, Anima'Pique dynamise notre bourg par de nombreuses animations **festives, culturelles et sportives.**

Forte d'une équipe très motivée, l'association vous présente son planning 2026 :

- 27/06/2026 : Randonnée semi-nocturne "**La Nuit des Piqueurs**", une marche de 8 km au départ de la salle polyvalente à 18H30 avec repas éclaté et animations
- du 26/07 au 09/08/2026 : **Exposition d'arts et d'artisanats** à la salle polyvalente, entrée gratuite
- 26/07/2026 : **Après-midi des écrivains**
- 09/08/2026 : **Randonnées de Teresa**, 4, 10, 18 et 25 km avec ravitaillements et repas inclus pour les 18 et 25 km.

Tous les mercredis, à partir de 14h, **balades** sur la commune et ses environs, départ sur la place de l'Église (nous contacter si vous êtes intéressés).

Nous serons ravis de vous rencontrer lors de nos manifestations.

Contact : **06.33.96.04.65** ou **07.52.04.38.09**
animapique@gmail.com

Oliéra - Fête de la musique 2026

A St Jean, nous célébrons la fête de la musique le samedi 20 juin autour de spectacles et d'activités dans l'après-midi. Nous clôturons ce moment de partage par un grand Bal Trad gratuit.

Venez partager cet événement ! Restauration et buvette tout au long de l'après-midi et de la soirée.

Ouvrez l'œil, le programme arrive sur les affiches dédiées !!!



Les forces vives du village

L'Olléroise

Une association pour toutes les générations

À l'occasion de cette nouvelle mandature, notre association profite de l'espace qui lui est offert dans ce bulletin pour rappeler qui elle est et ce qu'elle propose.

Créée en 2011 à l'initiative de la municipalité de l'époque, L'Olléroise s'est constituée autour de membres issus de plusieurs associations locales. Son objectif initial était de contribuer au financement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune afin de soutenir les actions menées en faveur des aînés.

Très rapidement, et plus encore depuis 2022, le CCAS fonctionnant désormais exclusivement grâce aux fonds communaux, notre association a fait évoluer ses missions. Si notre vocation reste profondément sociale, notre ambition s'est élargie : **créer, favoriser et développer les liens entre les générations afin de mieux vivre ensemble.**

Pour répondre à cet objectif, nous proposons des activités variées susceptibles de rassembler petits et grands, familles et seniors, autour d'animations ludiques et culturelles.



Autour du feu lors du Fougat du 14 mars 2026

A venir : Repas du 14 juillet !

Notre prochaine manifestation, rituelle et particulièrement festive, se déroulera à l'occasion de la Fête nationale. Comme chaque année, nous invitons l'ensemble des habitants à partager un repas convivial à l'enclos Laroche, au cœur du bourg, autour d'un **menu provençal.**

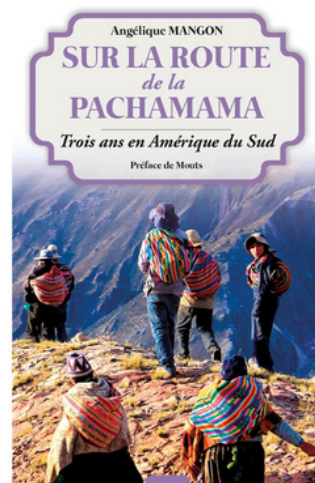
Au programme de l'année à venir : une proposition d'**escape game**, une **évolution du Fougat** en partenariat avec d'autres acteurs du territoire ainsi qu'une action de **sensibilisation consacrée à la biodiversité forestière.**

Si vous souhaitez participer à l'organisation du repas du 14 juillet prochain ou vous investir dans d'autres activités de l'association, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : olleroise@gmail.com ou au **06 21 68 08 22**

Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous et restons ouverts à toute proposition de nouvelles activités !

Faire découvrir, transmettre et surtout partager dans la **convivialité** : telle est notre philosophie !

Tout au long de l'année, d'octobre à juin, nous organisons chaque mois une **soirée jeux à la salle polyvalente.** Chacune et chacun peut venir seul, en famille ou entre amis, avec ses propres jeux, afin de partager un moment chaleureux et convivial.



Voyage en Amérique latine à l'occasion de la Ciné-conférence musicale du 15 novembre 2025

Chaque trimestre, nous proposons également des activités culturelles au sens large :

- Nous avons ainsi remis à l'honneur une ancienne tradition auvergnate : le **Fougat**, célébrant la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps autour d'un grand feu festif, dans une ambiance proche du carnaval.
- Nous organisons également des **concerts** ainsi que des **conférences.**
- Depuis maintenant quatre ans, nous développons un projet de culture scientifique et participative visant à faire découvrir la faune et la flore de notre commune, avec pour objectif de **sensibiliser chacun à la préservation de la biodiversité.**

Nous souhaitons également préciser que certaines activités sont payantes (repas, concerts, etc.) afin de permettre le financement d'animations gratuites, notamment pour les élèves de l'école de Saint-Jean-des-Ollières, mais aussi pour l'ensemble de la population : animation musicale lors du Fougat, sorties nature avec des intervenants spécialisés, plantations d'arbres fruitiers, etc.



L'Orchestre d'Harmonie de Vertaizon en concert le 25 avril 2026

Les forces vives du village

L'association des parents d'élèves

Au service des enfants

Notre association rassemble des parents d'élèves bénévoles du RPI de **Brousse**, **Saint-Jean-des-Ollières** et **Sugères**.

Par des événements conviviaux, nous renforçons les liens entre familles et habitants des trois communes. Les bénéfices sont entièrement reversés aux écoles pour financer projets, activités et sorties scolaires.

Cette année scolaire 2025-2026, nous avons organisé plusieurs événements :

- le 11 novembre : **tripes** dans la salle des fêtes de Brousse.
- En décembre : **spectacle de Noël** à la salle des fêtes de Saint-Jean-des-Ollières offert à tous les enfants du RPI, chaque enfant est reparti avec un livre offert par l'A.P.E.
- En mars : **bourse aux jouets** à la salle des fêtes de Sugères.
- le 10 mai : **vente de plants et marché de producteurs** à la salle des fêtes de Brousse.
- Au cours de l'année, nous organisons des **ventes de madeleines Bijou et de brioches**.



Les événements à venir :

- le 26 juin : **fête des écoles** à la salle des fêtes de Sugères. Les enfants vont présenter leur spectacle de fin d'année. Pour continuer la soirée, il y aura la possibilité de manger sur place avec la présence de plusieurs stands et une buvette tenue par notre association.
- 4 et 5 juillet : **Stand de crêpes** pour la fête patronale du village de Brousse.



Cette année riche en événements a permis de financer de nombreux projets scolaires. Merci aux bénévoles et aux habitants des villages pour leur soutien et leur présence. Nous avons plaisir à les rencontrer à chaque fois.

Nous remercions les parents, sponsors et mairies pour leur soutien et la mise à disposition des salles des fêtes.

Rendez-vous en septembre pour notre **Assemblée Générale**. Nous avons **besoin de nouveaux bénévoles** pour poursuivre nos actions

Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/aperpi63>

Les Marteaux Piqueurs

Un trail mythique

Le trail des Piqueurs, course à pied en milieu naturel, est organisé chaque année fin mars.

Trois tracés sont proposés : 52km, solo ou relais à deux, 25km, 11km, plus deux randonnées 4 et 10km, un mini-trail pour les enfants et un repas.

Avec environ 1000 coureurs, plus leurs accompagnateurs venant de toute la France, cette manifestation permet de faire connaître notre région au niveau national et permet de doper, le temps d'un week-end, l'activité économique de notre secteur (hébergements, restaurants ...).

Nous souhaitons aussi véhiculer des messages importants à nos yeux :

- **Respect de l'environnement** grâce à de nombreuses actions mises en place
- **L'entraide** avec:
 - le parrainage du Foyer les Roches, structure qui accueille des adultes en situation de handicap,
 - l'aide financière à l'école du village
 - l'aide financière au secours populaire de Courpière
- **Le partage** : des joëlettes emmènent des personnes du foyer des Roches sur le parcours parmi les coureuses et coureurs
- **La volonté de fédérer les habitants** : 160 à 180 bénévoles s'activent le jour du trail

Si vous souhaitez devenir bénévole, vous pouvez contacter :

Arthur 06 16 03 51 40

Aurélie 06 10 66 03 86

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter **Marc BIOUGNE**, président de l'association
(06 07 87 19 26)

Adresse Mail: traildespiqueurs@gmail.com

Site internet : www.traildespiqueurs.fr



Anaël DROSNE,
premier olliérois à
remporter le 52 km
Bravo à lui !

Les forces vives du village

Le Malela

Cette année 2026 célèbre les 40 ans de spectacle de Chraz. Pour l'occasion, le MALELA vient d'éditer le nouveau livre de Chraz intitulé : « **Sans moi, je ne serais rien !** » qui raconte ses mémoires. L'humoriste a écrit une sorte d'autobiographie loufoque sous-titrée : "**Souvenirs anecdotiques, iconoclastes et subversifs d'un BBEDF (Baby Boomer Entre Deux Fascismes)** ». Une ode à la fantaisie, au partage, à la richesse de la différence et à l'humour, ce filtre qui permet de supporter le pire.

Ce sont 280 pages consacrées à la joie d'emprunter des itinéraires bis, des chemins improbables et de rester "simple malgré l'anonymat". Il y démontre que la vie est plus légère si on la prend comme un jeu dans lequel il n'y a ni perdants ni gagnants, mais seulement de grands gamins qui choisissent leur déguisement pour ce grand Halloween qu'est le monde.

De France Inter à Canal Plus, de la vente de frites au maïs semence, de ses 40 ans de scène à ses autres jobs farfelus comme gonfleur d'hélices, il n'a jamais su marcher au pas. Le plus beau mot de la langue française a beau être : "résister", répondre aux ordres rigides par des rires sarcastiques procure plus d'ennuis que de bénéfiques mais paradoxalement, on se sent mieux.

L'humour pour résister

Chraz : "Quand tes grands-parents paternels viennent de Pologne à Charbonnier-les-Mines pour piocher du charbon et que ta grand-mère maternelle y arrive de Slovénie, déjà veuve à la suite d'un coup de grisou en Belgique ayant pulvérisé son mari, l'ambiance familiale est plus proche de Zola que de Vidéo Gag. Mais l'avantage, quand tu descends d'immigrés ayant connu la misère, la silicose, les fins de mois difficiles dès le début, l'alcoolisme précoce et les décès prématurés, c'est que tu as peu de risques de faire pire. Quand tu es né avec une pelle à charbon entre les dents, tu n'as pas la même philosophie de la vie que lorsque tu es venu au monde avec une cuillère en argent dans la bouche... enfin, sauf si tu es amnésique !"

La préface a été écrite par Sophie Forte, comédienne, chanteuse et auteure. C'est en 1993 que Sophie et Chraz ont été complices radiophoniques dans l'émission « Rien à cirer » sur France Inter pendant trois ans.

Chraz continue actuellement de tourner avec trois spectacles en alternance : « **La Josiane et moi** », « **Euh...** » et « **Recyclerie** ».

Toutes les infos sont disponibles sur www.chrazland.com

Aimailleurs

Une hirondelle fait le printemps

Conférence sur les hirondelles

Le 27 mars, au Centre d'Ailleurs, l'association Aimailleurs accueillait Jean-Jacques Lallemand, bénévole à la LPO, pour une conférence consacrée aux hirondelles. Le public a pu découvrir ou redécouvrir les quatre espèces présentes en Auvergne-Rhône-Alpes : l'**Hirondelle rustique**, l'**Hirondelle de fenêtre**, mais aussi l'**Hirondelle des rochers** et l'**Hirondelle de rivage**. Le **Martinet noir**, bientôt de retour dans nos cieux, a également été évoqué.

Les échanges ont permis de partager expériences et conseils afin de mieux accueillir ces oiseaux dont les populations déclinent. Parmi les gestes simples recommandés : **favoriser la biodiversité** autour des habitations, **préserver ou installer des nids**, **prévoir des points d'eau et de boue**, ou encore **laisser des ouvertures adaptées** dans les bâtiments pour l'**Hirondelle rustique**.



Un film a notamment mis à l'honneur un agriculteur bourbonnais ayant aménagé son site pour accueillir une centaine d'hirondelles.

Au Centre d'Ailleurs, la protection des hirondelles et martinets se poursuit activement. En 2025, **40 nids d'Hirondelles** de fenêtre y ont été recensés, ainsi que plusieurs couples de martinets. Un nouvel aménagement a également été réalisé afin de tenter d'accueillir l'**Hirondelle rustique**, espèce aujourd'hui très menacée.

Enfin, un **protocole de suivi des populations** est mis en place en Auvergne via le site faune-aura.org, auquel chacune et chacun peut contribuer en enregistrant ses observations. Le Centre d'Ailleurs participe à ce suivi, tout comme Charles Le Postec pour la remarquable colonie de l'EHPAD de Saint-Jean-des-Ollières, qui compte plusieurs dizaines d'individus.

Visite annuelle de contrôle de l'ORE signée

Une autre occasion de se réjouir au Centre d'Ailleurs est l'anniversaire de l'ORE (**Obligation Réelle Environnementale**) signée devant notaire il y a un an et qui protège le parc d'1,5 ha avec sa faune, sa flore et sa fonge pour 99 ans (article de La Montagne du 5 mai 2025). Une écologue missionnée s'est présentée pour la première fois dans le but de réaliser un diagnostic sur place et elle reviendra chaque année pour vérifier que les obligations signées dans l'acte notarié soient bien toujours respectées, même en cas de changement de propriétaires, ces contraintes restant à jamais liées au foncier.

Plus d'infos : **06.77.91.11.50** (Janet)

Les forces vives du village

Fête de la Nature 2026 au Centre d'Ailleurs

Le 24 mai, nous sommes parti(es) à la découverte de ces animaux aux pouvoirs extraordinaires qui vivent tout près de nous avec le programme suivant :

- **Découvrir le monde extraordinaire des fourmis** avec l'entomologiste **Thibaut Delsinne** (conférence et recherche d'espèces dans le parc)
- Apprendre les bons gestes pour **sauver un oiseau blessé** avec **Sylviane Bondoux, bénévole à la LPO**, puis avec **Fanch Martinet, photographe naturaliste**, petite présentation : *"Enquête, mœurs et vérités sur le Martinet"*. Toute la journée, une collecte a été organisée en faveur du Centre de soins de Clermont-Ferrand.
- **Entretien son terrain à la faux**, un fabuleux outil silencieux, économique et non polluant qui permet de préserver la biodiversité (choix, aiguisage et entretien). Atelier animé par **Jacques Bondoux**.

Expo-photos, jeu de piste avec des cadeaux à gagner, animations (le coin des dessins pour les enfants, lecture...), visite du parc, auberge espagnole, goûter offert...

Et vous ? SI VOUS PARTICIPIEZ ?



Les élu-es souhaitent associer les habitant-es à la vie locale.

Pour cela, nous lançons un appel à participation pour rejoindre les commissions de travail ouvertes à tous les habitant-es volontaires.

Chacun-e peut apporter ses idées, son expérience et son regard pour faire avancer ensemble les projets qui améliorent notre cadre de vie.

REJOIGNEZ L'UNE (OU PLUSIEURS) DES COMMISSIONS SUIVANTES :



COMMISSION ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Poursuivre le travail sur l'amélioration et l'optimisation de l'éclairage public.



COMMISSION VENTE DE BIENS COMMUNAUX ET DE SECTIONS :

Étudier les demande d'acquisition dans le respect de l'intérêt général et du patrimoine communal.



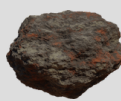
COMMISSION AMÉNAGEMENTS A CHAVAROT :

Imaginer et proposer des aménagements pour valoriser ce point stratégique de la commune.



COMMISSION PLACE DE L'ÉGLISE ET STATIONNEMENT EN CENTRE-BOURG :

Réfléchir à l'organisation de la place et du stationnement pour un centre plus agréable.



COMITE DE SUIVI DE LA CARRIÈRE :

Suivre l'activité, veiller au respect des engagements (sécurité, environnement, nuisances) et maintenir un dialogue régulier.

Pour participer :

 04.73.70.90.17

 secretariat@stjeandesollieres.fr



Viabilité hivernale



En période hivernale, la commune est chargée de dégager et traiter la voirie communale. Notre agent Bruno Jany se charge de ce travail avec

beaucoup de sérieux et d'efficacité. Il utilise le tracteur communal équipé d'une lame de déneigement et d'une distributrice de pouzzolane. En cas de chutes de neige, il commence par dégager les **axes prioritaires**, le **centre de secours**, l'**EHPAD**, le **bourg** puis se consacre à la **voirie communale**.

Toutefois, afin que chacun·e ait les bonnes informations, il apparaît nécessaire d'apporter des précisions aux éléments ci-dessus :

- Avec près de 22 km de chemins, **certains secteurs ne peuvent pas être dégagés aussi rapidement que souhaité** par les usagères et usagers. Il est demandé à chacune et chacun de faire preuve de compréhension
- La lame de déneigement est **inopérante en dessous de 3 ou 4 cm de neige**.
- La commune n'est **pas équipée** pour traiter efficacement la voirie en cas de **verglas**. Par ailleurs, elle a fait le choix de ne pas utiliser de sel sur la voirie communale.
- Les agents communaux ont mis à **disposition** des usagères et usagers des **stocks de pouzzolane** aux endroits délicats et pentus. Il faut penser à **s'équiper d'une pelle** dans son véhicule.
- Bien que la commune ne soit pas classée en zone « montagne », il est recommandé d'équiper les véhicules de **pneus hiver adaptés** et de **se tenir informé-es** sur les conditions météorologiques à des fins d'anticipation.
- Comme certains-es le font déjà, il est conseillé aux habitant-es de prendre, dans la mesure du possible, des dispositions pour **stationner** leurs véhicules à des **endroits appropriés** afin de ne pas être bloqué.es
- Le traitement des **routes départementales** est à la charge des **services du Département**.

Chiens en divagation

Un rappel au civisme



La municipalité constate régulièrement la présence de chiens en divagation sur la commune.

Au-delà des nuisances possibles pour les habitant-es, cette situation peut représenter un danger pour les piéton·nes, les cyclistes, les autres animaux ainsi que pour la circulation routière.

Il est rappelé que les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et doivent veiller à ce qu'ils **ne circulent pas librement sur la voie publique ou chez les riverain-es**.

La municipalité remercie chacune et chacun pour sa vigilance et son sens des responsabilités afin de préserver la tranquillité et la sécurité de toutes et tous.

Horaires de bricolage et de tonte

Quelques rappels utiles

Avec le retour des beaux jours et des travaux extérieurs, la municipalité souhaite rappeler quelques règles de bon voisinage afin de préserver la tranquillité de chacune et chacun.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'**appareils bruyants** (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, etc.) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi :

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :

de 10h00 à 12h00

Ces quelques règles permettent de concilier les besoins d'entretien de chacun avec le respect du voisinage et de la qualité de vie dans notre commune.

La municipalité remercie l'ensemble des habitant-es pour leur compréhension et leur vigilance au quotidien.



Brûlage des déchets verts

Une pratique interdite

La municipalité rappelle que le **brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit**, conformément à la réglementation en vigueur.

Cette interdiction concerne notamment :

- **les tontes de pelouse,**
- **tailles de haies,**
- **branchages,**
- **feuilles mortes,**
- **résidus d'élagage ou de débroussaillage.**

Au-delà des nuisances pour le voisinage, le brûlage des végétaux contribue à la pollution de l'air et peut également présenter des risques importants de propagation d'incendie, particulièrement en période sèche.

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie ou valorisés par des solutions alternatives (compostage, broyage ou paillage).

La municipalité remercie chacune et chacun pour son civisme et sa participation à la préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Informations pratiques

PANNEAU POCKET

Restez informé·es en temps réel !

La commune de Saint-Jean-des-Ollières met à la disposition de ses habitant·es l'application PanneauPocket, un outil simple et gratuit permettant de recevoir directement sur votre téléphone toutes les informations et alertes de la mairie.

Grâce à PanneauPocket, vous êtes informé·es en temps réel de la vie locale : travaux sur la voirie, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, informations d'urgence, événements communaux ou associatifs, ainsi que toutes les actualités importantes de la commune.

Facile d'utilisation, l'application ne nécessite ni création de compte, ni collecte de données personnelles. Il suffit de :

- la télécharger sur smartphone ou tablette
- de rechercher Saint-Jean-des-Ollières
- puis de l'ajouter en favori (❤️)

pour recevoir automatiquement les notifications.

PanneauPocket permet ainsi de renforcer le lien entre la mairie et les habitant·es, et de diffuser rapidement une information fiable et utile à tous.

➡ Application gratuite – sans publicité – sans collecte de données personnelles.

Pour la télécharger, c'est ici



MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Lundi : 9H - 12H

Mardi : 9H - 12H

Mercredi : 9H - 12H (semaines paires)

Jeudi : 9H - 12H

Vendredi : 9H - 12H

Samedi : 9H - 12H (semaines impaires)



Tel : **04.73.70.90.17** / En cas d'urgence : **07.66.32.62.20**

Mail : **secretariat@stjeandesollieres.fr**

Les élu·es restent à votre écoute tout au long de l'année. Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie.

ÉTAT CIVIL

Dans le respect de la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD) et afin de préserver la vie privée des habitant·es, les informations relatives à l'état civil ne seront désormais plus publiées dans le bulletin municipal.



AGENDA



20

JUIN



FÊTE DE LA MUSIQUE

19H - Allée de la mairie



27

JUIN



LA NUIT DES PIQUEURS

18h30 - Place de l'Eglise



14

JUIL.



FÊTE NATIONALE

18H - Enclos Laroche



17

JUIL.



CINÉ PARC

20h30 - Salle Polyvalente



26

JUIL.



APRES-MIDI DES
ÉCRIVAINS

15H - Salle Polyvalente



09

AOU.



LES RANDONNÉES DE
TERESA

08H - Place de l'Eglise



18

SEPT.



CINÉ PARC

20H30 - Salle Polyvalente



03

OCT.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

14H - Bourg de Saint-Jean



09

OCT.



CINÉ PARC

20H30 - Salle Polyvalente

A PROPOS DE CE BULLETIN

Ce journal municipal est réalisé par la commune avec la participation des élu·es, associations, actrices et acteurs locaux.

Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à la vie de notre commune.

Directrice de publication : Karine Joncoux

Conception et réalisation : Karine Joncoux et Céline Alotto

Rédaction des textes : les associations, l'équipe municipale, la directrice d'école

Photos : Droits réservés - Tirage : 350 exemplaires